

Montréal, le 3 septembre 2025

À l'attention de

Mathieu Lacombe, ministre
Ministère de la Culture et des Communications



CC : MRC de Nouvelle-Beauce
Municipalité de Vallée-Jonction
Société du Patrimoine des Beaucerons
Beauce Média

Objet : Appui aux démarches de protection de la maison Philibert-Cliche de Vallée-Jonction

Monsieur,

Le 18 août dernier les services de Beauce Média ont rapporté que la municipalité de Vallée-Jonction s'était vu demander un permis de démolition pour la Maison Philibert-Cliche (365, rue Principale) de la part du ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTDM), propriétaire du bâtiment.

Conformément au fonctionnement habituel énoncé dans la *Loi sur le Patrimoine Culturel* et dans la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme*, le comité de démolition local s'est alors réuni et a recommandé à la municipalité de refuser ladite demande, ce qu'elle a fait.

Cependant, nous demeurons inquiets. Présent partout au Québec, l'APMAQ a été témoin de cas où, même après la refonte de ces lois en 2023, certains ministères ont contourné la volonté municipale.

Qui plus est, il n'y a aucune justification valable à une telle démolition. Au contraire, la maison est structurellement solide et a été très bien entretenue. Ayant été occupée par la famille Cliche, importante dans l'histoire du développement local et régional, elle présente de grandes valeurs historiques, ethnologiques et architecturales, opinion partagée par la Société du Patrimoine des Beaucerons et son vice-président, monsieur François Cliche.

Nous souhaitons, donc, apporter notre appui officiel à monsieur Cliche et joindre nos efforts à ceux d'autres organismes œuvrant à la protection du patrimoine bâti.

De même, nous croyons primordial que l'esprit de la loi, les orientations gouvernementales et le rôle du ministère de la Culture et des Communications soient respectés et s'enlignent avec les actions des autres ministères. Nous ne pouvons protéger le patrimoine si le MCC peut être contourné et/ou ignoré sur de tels dossiers.

En vous remerciant de prendre le temps de nous lire et de nous aider à protéger le patrimoine culturel commun des Québécoises et des Québécois,



Michael Jacques, directeur général



Clément Locat, président